

# Pratiques solidaires d'épargne et de crédit par les femmes du secteur informel en République de Guinée

---

Soumahila BAYO

Enseignant-chercheur  
Université Général Lansana Conté de Sonfonia- Conakry  
[soumbayo2000@gmail.com](mailto:soumbayo2000@gmail.com)

---

*RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No 4 (Novembre 2024)*

## Résumé

L'étude contribue à une meilleure compréhension des dynamiques financières informelles des femmes guinéennes. Issu des données quantitatives, cet article met en évidence la diversité des pratiques informelles d'épargne (thésaurisation, banquiers ambulants, gardes-monnaie), de crédit (aides interpersonnelles, prêts solidaires associatifs, prêts sur gages, prêt usuraire) ainsi que d'épargne-crédit (tontines) utilisées par les femmes pour initier ou renforcer leurs activités économiques, qu'il s'agisse de petit commerce, d'agriculture ou d'artisanat. Ces pratiques informelles d'épargne et de crédit sont adaptées au contexte local et permettent aux femmes d'échapper aux contraintes des mécanismes formels de financement (microcrédit) auxquels elles sont souvent exclues, en raison de manque de garanties de remboursement.

**Mots clés :** économie solidaire, femmes, secteur informel, épargne, crédit

## Solidarity savings and credit practices by women in the informal sector in the Republic of Guinea

### Abstract

The study contributes to a better understanding of the financial dynamics of Guinean women. Based on quantitative data, this article highlights the diversity of informal savings practices (hoarding, itinerant bankers, money guards) and credit (interpersonal aid, associative solidarity loans, pawnshop loans, usurious loans, tontine) used by women to improve their economic activities, whether small business, agriculture or crafts. These informal savings and credit practices are adapted to the local context and allow women to escape the constraints of formal financing mechanisms (microcredit) to which they are often excluded due to lack of economic and material guarantees.

**Keywords:** solidarity economy, women, informal sector, savings, credit

## Introduction

Le problème d'égalité et d'équité de genre constitue encore une préoccupation en République de Guinée. En dépit de la promulgation et la ratification de lois et instruments internationaux, ainsi que l'adoption de plans et politiques en vue de combler les lacunes, des disparités demeurent entre les hommes et les femmes dans le pays sur plusieurs aspects. Selon Afrobarometer (2024<sup>1</sup>), l'incidence de pauvreté chez les femmes est de 53,6% alors que celle chez les hommes est estimée à 42,8%. Le taux d'alphabétisation des femmes (22%) est faible comparativement à celui des hommes (43,6%). Dans le domaine de l'emploi, les femmes sont sous-représentées dans la fonction publique et accèdent difficilement à des postes influents, et leur taux d'emploi (54,5%) est d'environ 20 points de pourcentage inférieur à celui des hommes (74,3%).

De même, les femmes guinéennes sont l'objet de diverses formes de violence, de discrimination et d'injustice en raison notamment de la persistance de préjugés socioculturels. Les mariages forcés et précoces, les violences physiques (56 % en 2017 contre 77 % en 2009), ainsi que les violences sexuelles, morales ou psychologiques et économiques constituent les formes les plus récurrentes de violence envers les filles et les femmes dans le pays (MAPFE, 2017).

Malgré leur rôle déterminant indispensable pour la survie des ménages, les femmes sont lésées dans l'accès aux ressources productives et ne bénéficient pas du même traitement que les hommes dans le contrôle des moyens de production et des revenus de leur famille. Les femmes participent peu à la prise de décision et à la gestion des ressources naturelles alors qu'elles sont les potentielles utilisatrices de ces ressources. En ce qui concerne la prise de décision, le système d'organisation sociale en vigueur dans la société guinéenne légitime la domination masculine. Pour cette raison, les femmes sont peu ou pas du tout consultées lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. De ce fait, ces normes patriarcales engendrent à la fois une dévalorisation constante des femmes et une capacité limitée à développer durablement des activités génératrices de revenu rentables, faute de contrôle sur les ressources matérielles et productives. Les femmes seules avec enfants sont particulièrement démunies (S. Bayo, 2022).

Pour faire face à ces réalités d'ordre socio-économique, les femmes guinéennes et plus particulièrement celles évoluant dans le secteur informel de l'économie ont développé des

---

<sup>1</sup> <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2024/08/AD829-Guineens-demandent-plus-dans-la-promotion-de-legalite-des-genres-Afrobarometer-2aout24-1.pdf>

formes d'économie sociale solidaire à travers la mise en place des groupements d'intérêt économiques, des associations, des tontines et des coopératives. Le secteur informel recouvre de multiples petites activités non déclarées et peu génératrices de recettes fiscales allant du commerce de rue à l'artisanat, en passant par les services de transport, les petites entreprises familiales, ainsi que des activités totalement imbriquées dans le secteur formel et permet à ces entreprises de faire échapper une part importante de leurs bénéfices à l'impôt (S. Keita, 2012). Selon les résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (2020), ce secteur représente 96,5% des emplois en Guinée. En effet, sur 1,8 millions activités informelles, environ 67,8% se trouve en milieu urbain contre 32,2% en milieu rural. Au regard des barrières socio-culturelles qui empêchent les femmes de s'insérer sur le marché de l'emploi formel, l'économie informelle leur offre de réelles opportunités d'emplois. Cependant, elles sont financièrement limitées pour entreprendre (INS, 2020).

Ainsi, ne disposant généralement pas des garanties sollicitées par les banques et les institutions de microfinance, les pratiques solidaires de crédit et d'épargne apparaissent comme des alternatives de financement des activités génératrices de revenu et d'amélioration des conditions de vie des femmes. Cet article vise à identifier et à expliquer les principales pratiques informelles d'épargne et de crédit expérimentées par les femmes évoluant dans le secteur informel de l'économie guinéenne, ainsi que l'importance de celles-ci dans la résolution de leurs besoins financiers. Il explore les différents modes d'épargne et de crédit que les femmes y font recours dans le cadre de l'économie solidaire pour faire face aux problèmes économiques rencontrés.

## **1. Méthodologie**

La méthodologie qui a sous-tendu la réalisation de cette étude est de nature quantitative avec la combinaison de deux (2) techniques de collecte de données complémentaires : les entretiens individuels semi-directifs et les focus group. Au total, 72 personnes ont été interviewées en juin 2017 dont 65 femmes exerçant des activités génératrices de revenus (petits commerces, restauration, artisanat, agriculture) dans le secteur informel. À cet effet, l'étude a privilégié la stratégie d'échantillonnage par saturation théorique qui a consisté à interrompre la collecte des données lorsque les réponses aux questions posées devenaient de plus en plus redondantes et moins fructueuses, c'est-à-dire la saturation. Le recours aux entretiens individuels et de groupes a surtout permis aux enquêtés, plus particulièrement aux femmes, d'exprimer leurs opinions en rapport avec les pratiques solidaires d'épargne et de crédit pratiquées dans leur localité respective. Ils ont surtout permis d'identifier et d'apprécier la

diversité des pratiques solidaires ainsi que leurs effets sur le bien-être socio-économique des femmes.

L'étude a été réalisée dans trois préfectures (Kindia, Kankan, Siguiri) et la ville de Conakry et plus précisément au marché Avaria dans Madina. Ces zones sont caractérisées par la forte prédominance de l'économie informelle et les pratiques culturelles locales (liens sociaux, familiaux, amicaux et communautaires) favorables à la solidarité communautaire. Conduire donc, dans ces zones géographiques, une étude sur les mécanismes informels d'épargne et de crédit, permet d'avoir une meilleure appréhension de la manière dont les communautés franchissent les barrières liées à l'accès aux services financiers formels, qui offrent des services souvent complexes et à des coûts élevés.

La durée des entretiens variait entre 30 et 45 minutes. Pour l'essentiel, les séances d'animation des entretiens se sont déroulées dans les langues nationales (sousou et malinké), même si certaines l'ont été en français auprès des personnes ayant des niveaux d'étude élevés. Les données ainsi collectées ont été regroupées par catégories thématiques afin de dégager les points de convergence et de divergence des différentes questions posées suivant leur agencement dans les guides d'entretien. Enfin, la méthode d'analyse de contenu a été adoptée pour mettre en évidence les perceptions et les pratiques des enquêtés à partir de l'examen de certains éléments constitutifs des discours des répondants pour déboucher sur la présentation des principaux résultats développés dans cet article.

## **2. Résultats**

L'économie sociale solidaire est, en Guinée, caractérisée par des pratiques informelles d'épargne et de crédit. La présente section se propose de passer en revue chacune d'elles, en montrant les principes de fonctionnement, ainsi que les effets qui leur sont associées.

### **2.1. Les pratiques informelles d'épargne**

#### **2.1.1. La thésaurisation**

Faute des banques locales ou d'organisations financières de proximité, beaucoup de ménages pratiquent la thésaurisation. Elle consiste à investir ses avoirs financiers dans des objets à forte valeur marchande dans le but de résoudre d'éventuels problèmes sociaux (mariage, baptême, décès, etc.) et les difficultés financières de quelque nature que ce soit.

Les objets couramment cités dans lesquels sont investis ces avoirs, dans ce cadre, sont les savons, les ustensiles de cuisine, les habits, les parcelles d'habitation, les produits agricoles (manioc sec, mil, miel, beurre de karité, arachide, etc.) et surtout les bijoux en or en raison de

leurs fortes valeurs marchandes. Les femmes épargnent aussi pour acheter des veaux mais aussi des vaches, des génisses et des petits ruminants (moutons, chèvres) qu'elles élèvent, pour ensuite, les revendre lorsqu'elles ont des problèmes de trésorerie pour faire face à un besoin financier pressant. On note également, l'achat et le stockage des produits agricoles (arachide, niébé, sésame, riz, grains de néré, beurre de karité) à des prix moins élevés pendant les périodes d'abondance, qui sont par la suite revendus à des prix rémunérateurs lorsque la demande est forte, en vue de tirer le maximum de bénéfices.

La thésaurisation, cependant, n'est pas sans conséquences, allant du vol à la mauvaise conservation en passant par les incendies, les fluctuations des prix ainsi que la perte accidentelle des animaux (bœufs, moutons et chèvres) en raison des maladies animales (charbon bactérien, pasteurellose bovine, peste). Rares sont les femmes qui n'ont pas subi de préjudice en thésaurisant des biens. Une vendeuse d'ignames nous a confié avoir été victime du vol de 25 g d'or qui étaient destinés à sa fille aînée une fois mariée : « *Pendant des années, j'ai fourni des efforts pour accumuler 25 g d'or pour ma fille aînée. Ils m'ont été volés dans ma propre chambre par un neveu* ». En plus de la thésaurisation, les femmes épargnent auprès des banquiers ambulants et gardes monnaies.

### **2.1.2. Les banquiers ambulants**

En Guinée, l'activité du banquier ambulant est communément appelée « *billeni* » en langue malinké et « soussi » en langue soussou. Dans les différentes localités, plusieurs banquiers ambulants collectent l'épargne des habitants (majoritairement les femmes) dans des concessions, des quartiers, des lieux de travail (ateliers de couture, de broderie, coiffure, garage, etc.) ou dans les marchés. Les montants sont préalablement définis entre les banquiers ambulants et les épargnants en fonction de leur pouvoir économique. Les mises journalières varient entre 20 000 et 200 000 GNF et sont consignés dans une carte calendaire de 31 cases au nom du souscripteur. Les versements sont quotidiens et peuvent commencer le premier jour ou à tout moment du mois, mais les récurrents sont mensuels. À la fin du mois ou quand le souscripteur le souhaite à tout moment, il perçoit du banquier ambulant, le montant des versements effectués à condition que celui-ci prélève l'équivalent du montant d'une mise correspondant aux frais de garde de l'épargne. À ce propos, un souscripteur, commerçante d'huile âgée de 37 dans la commune de Ratoma (Conakry) s'est confiée en ces termes :

Je suis épargnant depuis maintenant 2 ans. Ma cotisation journalière est de 50 000 GNF. Ce qui correspond à 1 550 000 GNF les 31 jours cumulés sur la carte que voici. Le banquier retient 50 000 GNF et me restitue 1 500 000 GNF. Dès que je récupère mon épargne, aussitôt, je commence une nouvelle souscription mensuelle. Sans l'intermédiation du banquier ambulant dans la gestion de mon épargne, il me serait difficile d'épargner un tel montant.

Lors de nos investigations, nous avons rencontré une femme exerçant le métier de banquier ambulant dans le marché du quartier *Sobè* dans la commune urbaine de Kankan. Comptable de profession, elle exerce ce métier de collecte d'épargne depuis 8 ans. En juin 2016, l'effectif total de ses clients s'élevait à 103 dont 83 femmes. En mars 2023, cet effectif était de 144 dont 122 femmes. Les versements journaliers des épargnants varient entre 20000 à 150 000 000 GNF. Chaque jour, la collecte a lieu entre 14 et 17h 30. Régulièrement après la collecte, les montants sont déposés dans un compte courant ouvert à la caisse d'une institution de microfinance de Kankan pour éviter, dit-elle, « *tout risque de vol à domicile* ». À la fin de la collecte des 31 mises journalières de chaque souscripteur, elle retire de ce compte les épargnes collectées, pour les remettre aux différents souscripteurs.

En Guinée comme partout ailleurs en Afrique, les banquiers ambulants sont confrontés à un certain nombre de difficultés au nombre desquelles figurent le retard de remboursement des avances, les erreurs sur le montant remis, la perte de la carte entraîne également la perte des cotisations, le détournement des épargnes.

### **2.1.3. Les « gardes monnaies »**

Contrairement aux banquiers ambulants, les « gardes monnaies » sont des personnes de confiance, jouissant d'une grande intégrité au sein des communautés, auprès desquelles certains individus mettent leur épargne en sécurité. Ces personnes sont le plus souvent des chefs religieux, des fonctionnaires et des riches commerçants qui ont la capacité de restituer les montants qui leur sont confiés sur simple demande des épargnant(e)s. Ces gardes monnaies offrent généralement un lieu sûr pour garder les fonds. Cette pratique s'est subitement développée en Guinée, dans la capitale, où l'insécurité a atteint un niveau élevé. Pour échapper aux agressions par des bandits, au retour à leur domicile, les commerçants confient leurs recettes à des gardes monnaie jusqu'au lendemain.

À l'opposé des banquiers ambulants les « gardes monnaies » ne perçoivent aucun intérêt sur les dépôts effectués à leur niveau bien que certains déposants font parfois des cadeaux ou rendent d'autres menus services à leur dépositaire. Toutefois, ils peuvent utiliser les épargnes à des fins personnelles mais avec l'assurance de les restituer dès la moindre formulation de la

demande par celui ou celle qui lui a confié son argent. Dans la plupart des cas, ces fonds déposés la veille sont repris en l'état le lendemain et ne rapportent pas d'intérêt. Le Garde monnaie peut, quand la période de dépôt est plus longue, utiliser les fonds déposés à sa guise et sans restriction, mais il peut aussi confier le fonds à une banque ou une IMF dans un compte de dépôt à vue ou d'épargne. Si jadis cette pratique était courante, de nos jours, elle est moins pratiquée en raison du détournement de l'épargne par certaines personnes scrupuleuses.

## **2.2. Les pratiques informelles de crédits**

Parallèlement à l'épargne, les femmes ont développé également des mécanismes (individuels et collectifs) pour obtenir des crédits à travers la famille, les connaissances, les groupements mais aussi auprès des commerçants, des prêteurs sur gages et des usuriers. Les lignes qui suivent reviennent en détails sur chaque cas, successivement.

### **2.2.1. Les aides interpersonnelles (parents, amis et voisins)**

Les aides interpersonnelles sont l'ensemble des appuis d'ordre financier qu'une femme bénéficie auprès de sa famille, son voisinage et autres personnes avec lesquelles il y a interaction. L'analyse des données révèle qu'en général lorsque les femmes sont confrontées aux problèmes de liquidité, le premier recours est l'emprunt auprès d'un membre de la famille. Ce dernier peut être son père, sa mère, ses frères et sœurs ou son mari.

Quand j'ai des problèmes d'argent, c'est à mon mari que je me confie et le plus souvent c'est lui qui me trouve de l'argent » ; « C'est mon frère qui est aux USA, qui me vient en appui lorsque j'ai besoin de fonds de roulement » ; « J'emprunte de l'argent à ma mère pour subvenir à mes besoins financiers.

Ces illustrations semblent placer la solidarité familiale au cœur des stratégies d'appui financier. Cette forme d'emprunt est dénuée de tout intérêt et rentre naturellement dans une logique de don/contre don et de réciprocité qui impose aux membres d'une même famille de s'entraider lorsque l'un de leur rencontre des problèmes financiers ou sociaux.

En dehors du cercle familial, certaines femmes se réfèrent à une connaissance ou à un voisin avec lequel elles ont de très bonnes relations humaines, l'implication des voisins et des connaissances résulte de la bonne entente et la confiance instaurée dans les relations interpersonnelles développées au fur des ans. Cette complicité favorise la constitution d'une communauté basée sur la solidarité au nom de laquelle chacun a un droit de regard sur ce qui se passe chez l'autre. Toutefois, toutes les femmes n'ont pas le courage de demander du crédit en dehors de la famille et cela pour deux raisons : d'une part, s'endetter en dehors de la famille,

c'est exposer ses problèmes aux autres, et d'autre part, c'est avoir la crainte permanente de se faire humilier en cas de non-remboursement de la dette.

### **2.2.2. Les prêts solidaires associatifs**

Une autre stratégie d'obtention de crédit est bien le prêt associatif solidaire au sein des groupements d'intérêt économique (associations, groupements, coopératives). Cette forme de prêt consiste, pour les groupements d'intérêt économique féminins, à octroyer une partie des revenus obtenus de ses différentes activités, aux membres qui traversent des situations de précarité et de vulnérabilité (maladie, pauvreté, mariage, baptême, décès) à travers des dons et des petits prêts remboursables sans intérêt

Toutefois, il convient de noter que la capacité de mobilisation des fonds de ces structures faitières sont généralement faibles ; chose qui ne permet pas à tous les membres d'avoir un montant consistant en cas de sollicitation de prêts. Dès lors, celles qui en ont fortement besoin, en l'occurrence les veuves, les plus pauvres d'entre elles, sont prioritaires. Ce critère d'octroi de crédit aux membres est rendu possible en raison de la connaissance mutuelle des réalités socio-économiques de tous les membres. Ce qui en soit, constitue une discrimination positive en faveur des plus vulnérables selon la Présidente d'un groupement maraîcher entretenue. Pour elle, la vocation première d'une telle structure est l'entraide mutuelle entre les membres et, par conséquent, les plus faibles doivent être protégés par les plus forts :

L'entraide mutuelle est la valeur que partage l'ensemble des membres du groupement. Nous connaissons les préoccupations et la situation financière de chacune d'entre nous. Les fonds disponibles dans la caisse sont donnés en crédit à priori à celles qui rencontrent le plus de difficulté financière. Nous sommes toutes d'accord sur ce principe et jusqu'à présent aucun différend n'a été enregistré ».

Par ce processus d'entraide mutuelle, les organisations faitières féminines constituent par excellence des espaces de création de cadre de solidarité et de coopération entre les membres. Elles apparaissent ainsi comme des vecteurs d'unification et de raffermissement des liens sociaux d'une part, et d'autre part, comme un espace de transformation sociale des femmes guinéennes.

### **2.2.3. Le prêt sur gages**

Le prêt sur gages est aussi une autre opportunité pour se procurer individuellement de l'argent par prêt en cas de besoin. Les sommes à emprunter ne sont pas trop importantes et les échéanciers de remboursement sont de courte durée. Le contrat de prêt est généralement verbal, mais il peut arriver qu'il soit écrit. Il entraîne le transfert physique des biens mis en gage de leur propriétaire (emprunteur) au créancier lorsqu'il s'agit des biens mobiliers, ou tout simplement



la cession du droit d'usage devant témoin pour les biens immobiliers. Ces prêts sont généralement consentis sans intérêt explicite. Pendant la période du prêt, le créancier exploite le bien mis en gage et conserve totalement ou partiellement le produit. Ce produit peut être considéré comme le paiement d'un intérêt implicite. La somme à emprunter n'est pas trop importante et l'échéancier de remboursement est de courte durée, n'excédant pas généralement une année.

En Guinée, les biens à mettre en gage sont variables (motos, parcelles, habits, champs, bijoux, téléphones androïdes, ustensiles de cuisine, etc.). Fréquemment, les femmes qui y recourent, mettent en gage des bijoux (en or plaqué) et des habits (bazins riches, pagnes wax et hollandais) contre de l'argent liquide. Le bien gagé est restitué après remboursement total du prêt. Au terme du délai imparti pour le remboursement, lorsque celui-ci n'est pas effectif, le prêteur peut vendre le bien mis en gage. Dans ce cas, il prélève entre 5 à 20% d'intérêt sur le montant de la vente. Toutefois, cette variation est tributaire de la nature du bien vendu. Ainsi, le prêteur sur gage réalise un bénéfice lorsque les emprunteurs sont défaillants grâce à l'intérêt perçu sur le prêt quand il existe une différence entre le montant des prêts et les recettes des ventes d'articles gagés. Dans certains cas, des prêteurs sur gage sont taxés de recéleurs et ont eu des ennuis avec la police lors des investigations. Toutefois, certains prêteurs sur gages, après avoir revendu le bien gagé, refusent de faire un prélèvement. Ils se contentent de récupérer exactement le montant prêté et restituent le reste au propriétaire du bien gagé. Ceux qui optent pour cette mesure, ne souhaitent pas être confondus aux usuriers, pratique qu'ils estiment être répréhensible du point de vue de la morale et de la religion musulmane.

#### **2.2.4. Les prêts usuriers**

Le prêt usurier ou usuraire désigne une pratique consistant à prêter de l'argent à un taux d'intérêt excessivement élevé. C'est le cas de nombreux paysans.nes en Guinée qui hypothèquent leurs récoltes auprès des usuriers pendant la période de soudure. En milieu rural, le prêt usurier est beaucoup sollicité pendant les périodes de soudure, une période de l'année (juillet-août) où le stock de denrées alimentaires tend vers l'épuisement alors que la nouvelle récolte n'est pas encore à terme. Pendant cette période, beaucoup de familles traversent des situations d'insécurité alimentaire ne permettant pas à certains ménages pauvres de satisfaire convenablement les besoins alimentaires en qualité et en quantité de ses membres. Pour cette raison, des paysans.nes en difficulté de trésorerie empruntent de l'argent aux commerçants-usuriers avec des intérêts.

La garantie pour le remboursement est conditionnée par la remise au commerçant-usurier d'une quantité de la récolte correspondant à la totalité du montant emprunté. Dans ces conditions, le prix de la production est fixé généralement par le commerçant-usurier. Les produits agricoles ainsi obtenus sont stockés (avec l'intention de créer une pénurie artificielle) et revendus pendant la prochaine période de soudure aux mêmes paysans ou aux consommateurs mais, cette fois-ci, au double du prix initial. Par exemple, le kg du riz paddy qui a été acheté par le commerçant usurier au moment de la récolte à 2 000 GNF, peut être revendu à 4 000 GNF ou plus. Le taux d'intérêt varie entre 10 et 20% par mois.

Les pratiques usurières sont cependant moins fréquentes et entourées de discrétion. Elles sont répréhensibles du point de vue de la morale et des religions en raison de l'application des taux d'intérêt sur les sommes empruntées et de l'opprobre sociale développée envers les femmes qui ne parviennent pas à rembourser le prêt usuraire. Ceci entraîne des conséquences sur les emprunteurs allant de la dégradation des liens sociaux en passant par la perte de dignité, la stigmatisation, le déshonneur et le discrédit.

### **2.3. Les tontines, pratiques informelles d'épargne et de crédit**

Les tontines sont à la fois des pratiques d'épargne et de crédit utilisées par les femmes. Elles sont un crédit pour les femmes qui prennent la mise en premier et de l'épargne pour celles qui récupèrent leur mise en dernière position. De ce fait, les tontines sont des associations ou un groupement de personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitiés, de profession, de clan ou de région, se retrouvent à des périodes d'intervalles plus ou moins variables, afin de mettre en commun leur épargne en vue de solutionner des problèmes particuliers ou collectifs.

D'après nos investigations, on distingue (i) les tontines selon les montants de mise qui se caractérise par le montant de cotisation à payer par chaque membre, selon ses capacités ; (ii) les tontines professionnelles, qui regroupent les femmes pratiquant les mêmes activités socio-professionnelles, (iii) les tontines associatives, composées uniquement de membres d'une même organisation sociale (groupements, associations, coopératives), et (iv) les tontines de biens matériels, qui se basent sur des dépôts, à tour de rôle, des quantités de savons ou un nombre déterminé de pagnes lors des baptêmes et des mariages pour se soutenir mutuellement.

Quel qu'en soit le type de tontine, la souscription à une tontine vise une double finalité : économique et sociale. La finalité économique repose sur la mobilisation de moyens économiques et en temps opportun pour appuyer un membre. Économiquement, l'adhérente aurait mis plus de temps et de manœuvre pour mobiliser une telle quantité d'argent pour faire

face à ses besoins. Sur le plan social, le fait d'être souscripteur et d'appartenir à une tontine est déjà un indicateur de raffermissement du capital social permettant à un individu de s'intégrer dans un faisceau de relations humaines.

### **3. Discussion**

L'étude montre que les femmes guinéennes ont recours à une diversité de pratiques informelles en matière de crédit et d'épargne pour faire face aux problèmes financiers auxquels elles sont confrontées. La thésaurisation, le recours aux banquiers ambulants ainsi qu'aux gardes-monnaie constituent pour les femmes, les principales pratiques de l'épargne informelle. Ainsi, à travers la thésaurisation comme pratique informelle d'épargne, les femmes investissent leurs avoirs financiers dans des objets à forte valeur marchande, en vue de satisfaire à des urgences et difficultés d'ordre financier. Ce résultat corrobore les travaux de plusieurs auteurs. Par exemple, N. Buehren, M. Hrenpreis et R. D. Coleman (2015) témoignent dans leur étude que les femmes ougandaises thésaurisent des biens pour se protéger en cas de besoins financiers et sociaux inattendus. De même, R. M. Vonderlack et M. Schreiner (2003) ont rapporté que devant la nécessité d'avoir un accès rapide à l'épargne leur permettant de répondre aux urgences financières, les femmes procèdent au stockage en nature d'objets de valeur qui peuvent être vendus contre de l'argent liquide, en cas d'urgence. L'étude montre aussi que les pratiques de thésaurisation ne sont toutefois pas à l'abri des vols et de la mauvaise conservation des biens, des incendies et des fluctuations des prix, ainsi que la perte accidentelle d'animaux. Dans leur analyse, R. M. Vonderlack et M. Schreiner (2003) ont aussi rapporté que malgré que la thésaurisation soit prisée en Afrique, elle est confrontée à des contraintes telles que les coûts de transaction, la difficulté de trouver un acheteur lorsque l'objet thésaurisé est dévalué avec le temps, et le faible revenu issu de la vente qui fait souvent que l'objet gardé ne rapporte pas grand-chose à son propriétaire.

La pratique de la banque ambulante ainsi que le recours aux gardes monnaies sont aussi des mécanismes informels d'épargne des femmes, que l'étude a mis en évidence. Si la stratégie de la banque ambulante est fondée sur la collecte de fonds par une personne qui en assure la sauvegarde moyennant une rémunération (taux de garde), à l'opposée, les gardes monnaies ne percevant pas d'intérêt sur les dépôts effectués à leur niveau, mais reçoivent toutefois des cadeaux ou services que les dépositaires leur font parfois. Dans des études analogues, R. M. Vonderlack et M. Schreiner (2003) ont mis en évidence l'existence des pratiques informelles dans les pays comme le Ghana en soulignant l'importance de la présence du collecteur, pour inciter l'épargnant à trouver un moyen d'économiser, même à des périodes jugées difficiles ou

inopportunes. Toutefois, en Guinée (A.A. Bah, 2012), les gardes monnaies peuvent utiliser les fonds déposés à leur guise et sans restriction quand la période de dépôt est plus longue. Ainsi les déposants pensent que les gardes monnaies leur rendent service en gardant leur argent, alors que celui-ci peut faire l'objet de transactions sur de courtes durées.

Pour ce qui est des pratiques informelles de crédit, les analyses révèlent qu'une fois confrontées aux soucis de liquidité face aux problèmes financiers ou sociaux, les femmes ont souvent pour premier recours l'emprunt auprès d'un membre de la famille (père, mère, frères et sœurs ou son mari) ou encore, une connaissance ou à un voisin avec lequel elles ont de très bonnes relations humaines. Cette forme d'assistance met en évidence l'importance du réseau social (familles, voisinage, connaissance) dans la réussite des activités des femmes. C'est d'ailleurs ce qu'ont confirmé les études des auteurs (A.A.B. Barry, 2006 ; S. Bayo, 2017; A. Godard, (2010) qui affirment qu'épargner alors que les autres membres de la famille éprouvent de la difficulté financière n'est pas bien apprécié dans les communautés guinéennes. Chaque membre de la famille a l'obligation sociale de partager avec les autres ses avoirs. Celui qui ne le fait pas est taxé d'égoïste et bénéficie de moins de soutien lorsqu'il aura à son tour besoin d'aide des autres membres de la famille. Dans le ordre d'idée, l'étude de A. Gautier et M. Pilon (1997) montre également cette forme de solidarité dans les familles du Sud qui, malgré la crise économique actuelle qui l'affecte, se matérialise non seulement dans le financement des activités, mais aussi et surtout, la couverture d'une palette plus ou moins large de formes d'assistance qui vont du simple soutien moral à l'assistance monétaire, en passant par la proximité familiale en cas de maladie. De ce fait, la famille est un lieu d'harmonie et de cohésion sociale naturelle, un espace de coopération et de mutualisation des ressources, mais aussi de construction de vie et de lignée commune (I. Guérin, 2008).

Ce que notre étude montre aussi, c'est que le prêt sur gages est également une autre opportunité pour les femmes de se procurer individuellement de l'argent, en cas de besoin. Nos résultats corroborent plus ou moins avec ceux de T. Pairault (2002). Bien que son étude soit spécifiquement axée sur le gage des maisons en contexte chinois, elle montre tout de même que les raisons du recours à cette pratique tiennent lieu d'une part, de la difficulté d'obtenir un prêt des banques, et d'autre part, des facilités de trésorerie que sa pratique offre, comme nous l'a d'ailleurs montré par endroit notre étude. Toutefois, les résultats de l'étude contrastent avec ceux rapporté par L. Fourchard (2013) qui, dans son étude sur le « Prêt sur gage et traite des femmes au Nigeria, fin 19ème - années 1950 », indique que des personnes peuvent également être considérées comme gages, en lieu et place des biens matériels.

Emprunter de l'argent, même à un taux d'intérêt excessivement élevé (prêt usuraire), est également une pratique beaucoup sollicitée par les femmes de notre zone d'étude pendant les périodes de soudure. Nos analyses montrent que le remboursement est conditionné par la remise au créancier d'une quantité de biens correspondant à la totalité du montant emprunté, dont la valeur souvent exorbitante est généralement déterminée par le prêteur lui-même. La pratique du prêt usuraire et son écrasant fardeau sur les emprunteurs, a également fait objet d'une étude menée par S. M. Amisi et L. A. Nyanga (2021), auprès des ménages d'enseignants et des fonctionnaires publics de la ville de Kindu. Comme c'est le cas dans notre étude, leurs résultats ont montré que ce type de prêt qu'ils désignent par le terme de « Banque Lambert », s'avère trop dangereux non seulement pour son taux d'intérêt trop exorbitant (plus de 460% l'an), mais aussi et surtout, son délai de remboursement jugé très court (1 mois). Pour cette raison, certains pays ont adopté des lois visant à protéger les emprunteurs contre des taux d'intérêt abusifs en définissant des plafonds d'intérêts pour différents types de prêts (O. Bar-Gil & E. Warren 2008)

Nos résultats ont souligné enfin qu'en plus des aides interpersonnelles et des prêts – qu'ils soient solidaires associatifs, sur gages ou encore usuraire –, les femmes font aussi recours à la tontine pour la mise en œuvre de leurs activités ou la résolution d'un besoin social d'urgence. Et que quelque soit sa forme, son mode d'organisation et de fonctionnement, la tontine permet aux femmes d'épargner leurs avoirs et des biens afin de les prémunir des dépenses somptueuses souvent inopportunes. Des résultats similaires ont aussi été rapportés par O.S. Doumbouya (2008) ; J. Semin, (2007) ; F. Owoundi (1992) et S. Kourouma (2014) qui, dans leur études respectives, ont indiqué que les tontines offrent un cadre de solidarité où tous les membres se font mutuellement confiance, et s'entraider via la mise en commun de fonds permettant à chacun de disposer à tour de rôle et selon le besoin, d'une somme d'argent relativement importante, pour faire face à ses besoins immédiats de financement. Ces montants – selon ces auteurs – permettent aux bénéficiaires de pallier une difficulté d'accès au système bancaire formel, aux difficultés économiques, et de maintenir comme nous l'avons d'ailleurs montré dans nos résultats, un lien social fort avec leur entourage.

## **Conclusion**

L'étude sur les pratiques informelles d'épargne et de crédit des femmes évoluant dans le secteur informel guinéen, a permis de se faire un aperçu des enjeux liés à l'accès aux services financiers formels en Guinée, et a mis en évidence les dynamiques de l'économie sociale et solidaire des femmes guinéennes. Comme nous avons pu le démontrer dans les sections

consacrées à la présentation et la discussion des résultats, nos analyses ont montré que pour épargner, les femmes ont recours à une multiplicité de pratiques informelles telles que la thésaurisation, les banquiers ambulants, ou encore les gardes monnaies. Lorsqu'elles veulent accéder au crédit, ces femmes déploient des stratégies qui vont des aides interpersonnelles (parents, amis et voisins) aux prêts solidaires associatifs, en passant par les prêts sur gages, les prêts usuriers malgré leur taux d'intérêt élevés, ainsi que les tontines quelques soient leurs formes. Ces résultats confirment l'importance des réseaux sociaux (famille, parents, amis, voisins) et la confiance dans le fonctionnement des mécanismes informels d'épargne et d'accès aux crédits. Ils mettent aussi en évidence le rôle des organisations communautaires féminines dans la promotion de l'épargne et du crédit, dans un contexte où les mécanismes formels d'accès au financement ne reflètent pas très souvent les réalités socioéconomiques et culturelles des femmes. D'où la nécessité d'articuler ces pratiques avec celles formelles pour prendre en charge un large éventail des besoins financiers des femmes.

## Références bibliographiques

- AMISI Sosthene Magangi & NYANGA Larmand Assumani, 2021, « Prêt à taux d'intérêt usuraire et coût de vie des ménages emprunteurs. Cas des ménages d'enseignants et fonctionnaires publics dans la ville de Kindu ». *Annales de l'UNIGOM*, 11, 01, P.31-P.49.
- BAH Alpha Amadou, 2012, « La micro finance en Guinée : Articulations entre finance formelle et informelle et lutte contre la pauvreté au Fouta Djallon », Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, publiée, Toulouse, Université Toulouse le Mirail, 343 pages.
- BAR-GII Oren & WARREN Elizabeth, 2008, « Making Credit Safer. University of Pennsylvania » *Law Review*, 157,1, p.1-P.101.
- BARRY Alpha Amadou Bano, 2006, « Etude situationnelle sur la famille en Guinée », Conakry, 146 pages.
- BAYO Soumahila, 2017, Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en Haute Guinée, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, publiée, Toulous [Thèse de doctorat]. Université Jean Jaurès-Toulouse II, 359 pages.
- BAYO Soumahila, 2022, « Microcrédit et surendettement des femmes de la Haute-Guinée », *Revue internationale des études du développement*, 249, 2, p. 199-P.220.
- BUEHREN Niklas, HRENPREIS Malcom & COLEMAN Rachel Dawn, 2015, « De la thésaurisation au compte bancaire : Réorienter l'épargne des femmes en Ouganda » MFW4A - Making Finance Work for Africa. <https://www.mfw4a.org/fr/blog/de-la-thesaurisation-au-compte-bancaire-reorienter-lepargne-des-femmes-en-ouganda>(Page consultée, le 2 septembre 2024).
- DOUMBOUYA Oumar Sivory, 2008, *La situation sociale des femmes en Guinée de la période précoloniale jusqu'à nos jours*, Paris, L'Harmattan.
- FOURCHARD Laurent, 2013, « Prêt sur gage et traite des femmes au Nigeria, fin 19ème—Années 1950 », *Hommes et sociétés*, p.15-P32.<https://sciencespo.hal.science/hal-03473917> (Page consultée, le 8 septembre 2024)
- GAUTIER Arlette & PILON Marc, 1997, *Familles du sud*, Paris, IRD Editions.
- GODARD Aurélie, 2010, *Le travail des femmes en Guinée maritime*, Paris, L'Harmattan.
- GUERIN Isabelle, 2003, « Économie solidaire et inégalités de genre : Une approche en termes de justice sociale », *RECMA*, 289, 3, p.40-P.56.

- INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES, 2020, Rapport final, Enquête nationale sur l'emploi et secteur informel en Guinée (ENESIG-2018/2019), Conakry, Ministère du plan et du développement économique 209 pages.
- KEITA Sandaly, 2012, La fiscalisation du secteur informel en Guinée, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, <https://theses.fr/2012PA010251>
- KOUROUMA Sidiki, 2014, Gouvernance et gouvernance locale en République de Guinée : La décentralisation face aux logiques et dynamiques sociales dans la région administrative de Kankan, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Université des sciences juridiques et politiques de Bamako, 597 pages.
- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion des Femmes et de l'Enfance, 2017, Enquête nationale sur les violences basées sur le genre en Guinée, Rapport final, 75 pages.
- OWOUNDI Fouda, 1992, « Accès au crédit bancaire, développement du système informel et mobilisation de l'épargne en Afrique », *Revue d'analyse économique*, 68,4, P.665-P.696.
- PAIRAULT Thierry, 2002, « Les habits neufs des maisons de prêt sur gage chinoises », *Mondes en développement*, 118, 2, P.21-P37.
- VONDERLACK Rebecca M & SCHREINER Mark, 2003, « Femmes, microfinance et épargne : Quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelle ». *Center for Social Development Washington University de St. Louis.*, P.1-P.25.

---

**Soumahila BAYO** est Assistant au Département de Sociologie de l'Université de Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry. Il est membre du Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique de Guinée (LASAG) de ladite université. Il est aussi le Directeur Général Adjoint chargé de la formation à l'Institut itinérant de formation et de prévention intégrée de lutte contre la drogue et autres conduites addictives (IIFPIDCA). Il concentre ses recherches et publications sur les rapports sociaux de genre, la microfinance et aux questions liées à la consommation de drogues.

**Soumahila BAYO**  
Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique de Guinée (LASAG)  
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (UGLCS-C)  
030 BP 970 Kipé - Conakry  
[Soumbayo2000@gmail.com](mailto:Soumbayo2000@gmail.com)